

# ROTARY PORTE DES INDES

Lorient le 11 Février 2010

Chers amis Kayakistes , Bonjour à tous

Pour la 9ème année consécutive l'équipe du Rotary « Porte des Indes » organise :

## le Défi Des Courreaux

**Samed i5 Juin 2010**

Ceux qui ont participé au Défi de Juin 2009 savent que l'épreuve consiste à effectuer la traversée depuis l'île de Groix jusqu'à la plage du Perello en Ploemeur à la nage et sans palme.

L'objectif avec le soutien financier de nombreuses entreprises de la région est d'aider les associations et centres d'accueil d'**autistes**. En 2009 la générosité des sponsors, votre participation et celle des nageurs nous ont permis de leur remettre un chèque de 15 000 Euros.

Cette année nous souhaitons engager 120 nageurs et aurons besoin par conséquent de **130 kayakistes** puisque chaque nageur doit être accompagné et assisté d'un kayak pendant sa traversée.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, les structures kayakistes [CK/mer](#) [Kayakdemer.eu](#) et [Pagayeurs Marins](#) nous apportent cette année leur soutien dans la recherche de participants pour cette manifestation

Je vous contacte dès à présent afin que vous puissiez réserver cette date et me donner une inscription de principe de votre part,

Pour pouvoir valider les inscriptions des nageurs, je demande à chacun ou à chaque club de kayakistes de bien vouloir me transmettre dans les meilleurs délais les coordonnées (tél port, mail) de tous ceux qui comptent participer pour accompagner un nageur lors de cette traversée à mon adresse

**patrick.caubert@gmail.com**  
portable **06 74 49 97 14**.

Je vous remercie donc d'en parler autour de vous pour réunir les 130 **kayakistes** indispensables pour la réussite de cette généreuse et magnifique opération de solidarité qu'est le Defi Des Courreaux

Vous trouverez dans le « Programme » ci-joint le détail des horaires et de l'organisation de la traversée et de la remise des trophées .

**Conformément à la réglementation en vigueur** ( navigation au-delà de la bande des 300 mètres ) , les kayaks devront avoir une longueur supérieure à 4 mètres, une largeur supérieure à 0,45 mètre , être immatriculés auprès des affaires maritimes ( Démarche sans frais- Imprimé à remplir au bureau de la plaisance au Quartier des Affaires Maritimes ) .

Ce numéro d'immatriculation sera à nous fournir au moment de votre confirmation d'inscription.

Cordialement D'avance merci et à très bientôt.

Patrick Caubert Rotary Porte des Indes